

19 octobre 2004

Résultats de l'enquête par voie postale des bacheliers 2001 inscrits à l'Université d'Orléans en 2001-2002 non-réinscrits en 2002-2003

A la rentrée universitaire 2001-2002, 2931 nouveaux bacheliers se sont inscrits pour la première fois à l'Université d'Orléans. L'année suivante, 2183 de ces étudiants se sont réinscrits à l'Université d'Orléans et 748 ne l'ont pas fait. Un bachelier sur quatre (25,5%) ne s'est donc pas réinscrit à l'Université.

La population de ces étudiants non-réinscrits se distingue de celle ayant renouvelé leur inscription par l'âge, le type de baccalauréat détenu, la mention au baccalauréat ou le type de filière¹. Ces étudiants sont ainsi souvent plus âgés, ils détiennent moins fréquemment un baccalauréat de type général, ont plus souvent obtenu la mention « passable » au baccalauréat et suivent moins les filières STAPS et IUT.

Le fichier de base a été construit à partir des données provenant des inscriptions administratives via APOGEE². En tenant compte des annulations, du fait d'être inscrit à l'Université d'Orléans en 2003-2004, d'avoir pour adresse fixe un pays étranger ou d'être auditeur libre, 65 étudiants ont été retirés de ce fichier de base.

Pour mieux connaître la situation de ces étudiants au début de l'année universitaire 2002-2003 ainsi que les conditions et les motivations de leur non-réinscription à l'Université d'Orléans, l'OVE a réalisé une enquête au troisième trimestre de l'année civile 2003.

L'interrogation a été réalisée par voie postale et a donc concerné 683 étudiants. Le taux brut global des réponses est de 38,9%. Le taux de réponse net est, quant à lui, de 42,6%. L'analyse des tests³ effectués à partir de dix variables de contrôle indique que globalement, l'échantillon constitué des répondants (266 répondants) est représentatif de la population initiale⁴.

Cette note présente les résultats de cette enquête et porte sur les conditions de l'inscription à l'Université d'Orléans de ces étudiants (premiers vœux émis en Terminale, inscriptions parallèles), leur opinion sur l'Université (formation suivie, campus), leur attitude et leur réussite par rapport aux examens (préparation, présence, réussite), les différentes situations vécues par ces étudiants en Octobre 2002 (poursuite d'études, vie active), les motivations de leur non-réinscription et le bilan que ces étudiants dressent eux-mêmes de cette première année à l'Université d'Orléans.

¹ Voir « La réinscription ou non des bacheliers 2001 pour l'année universitaire 2002-2003 », Université d'Orléans, Observatoire de la Vie Etudiante, 6 février 2004, 9 p. Consultable en ligne <http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>

² Application pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Etudiants

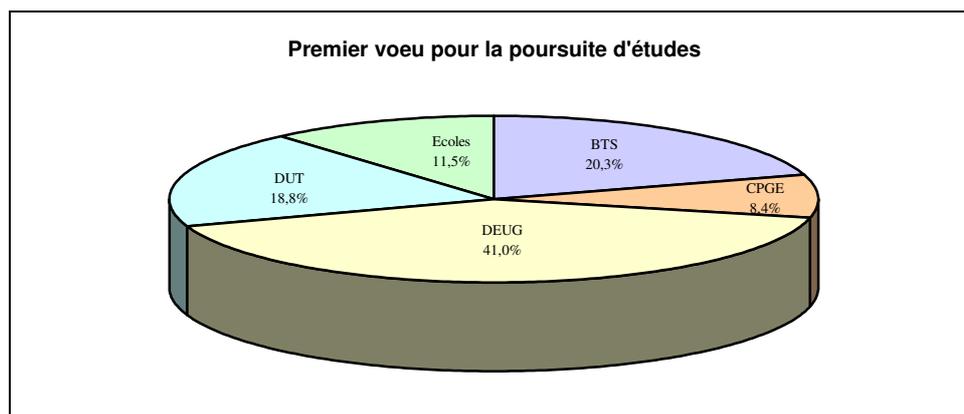
³ Test du χ^2 utilisé en tant que test de représentativité (et, éventuellement, en tant que test d'indépendance) complété, si besoin, par l'analyse des intervalles de fluctuation et des intervalles de confiance des proportions considérées.

⁴ Voir « Enquête par voie postale des bacheliers 2001 non réinscrits pour l'année universitaire 2002-2003 », Université d'Orléans, Observatoire de la Vie Etudiante, 02 juillet 2004, 9 p.

Les conditions de l'inscription à l'Université d'Orléans

❖ Les premiers vœux émis en Terminale

Pour leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, six étudiants sur dix (59,8%) souhaitent suivre des études universitaires (dont 41,0% en DEUG et 18,8% en DUT). Un jeune sur cinq (20,3%) aurait souhaité faire un BTS, plus particulièrement dans le domaine des « Services » (15,3%). Parmi les 30 étudiants qui avaient comme premier vœu de suivre des études dans une école spécialisée, 21 souhaitaient intégrer une école dans le secteur paramédical.



Les filles formulent plus fréquemment que les garçons un premier vœu pour un BTS ou une école spécialisée : une fille sur quatre (24,9%) demande un BTS et une sur sept (14,5%) une école spécialisée pour respectivement un garçon sur neuf (11,4%) et un sur dix-sept (5,7%). A destination de ces filières, plus de quatre vœux sur cinq (83,3% pour les écoles spécialisées, 81,1% pour les BTS) sont ainsi émis par les filles alors qu'elles ne représentent que deux demandes sur trois (65,9%). En revanche, les garçons émettent plus souvent des vœux à destination des DUT et des CPGE (53,1% pour les DUT, 45,5% pour les CPGE). Souhaiter faire un DUT ou une classe préparatoire est donc plus souvent le fait des garçons alors que les filles souhaitent, plus souvent, faire un BTS ou une école spécialisée¹.

Le premier vœu d'orientation selon le sexe

	Féminin	Masculin	Ensemble
CPGE	54,5%	45,5%	100%
BTS	81,1%	18,9%	100%
DEUG	65,4%	34,6%	100%
DUT	46,9%	53,1%	100%
Ecoles spécialisées	83,3%	16,7%	100%
Ensemble	65,9%	34,1%	100%

Près de la moitié des étudiants (48,1%) ont répondu que leur inscription à l'Université d'Orléans pour l'année 2001-2002 correspondait à leur premier vœu émis en Terminale quant à leur orientation dans l'enseignement supérieur. La quasi-totalité des étudiants (98,4%) ayant répondu positivement souhaitait faire un DEUG ou un DUT. Ils sont d'ailleurs effectivement inscrits en DEUG ou en DUT.

¹ Le calcul de χ^2 comme test d'indépendance donne : avec $d=4$, $\chi^2= 18,73$ d'où le coefficient $\beta=7,36$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

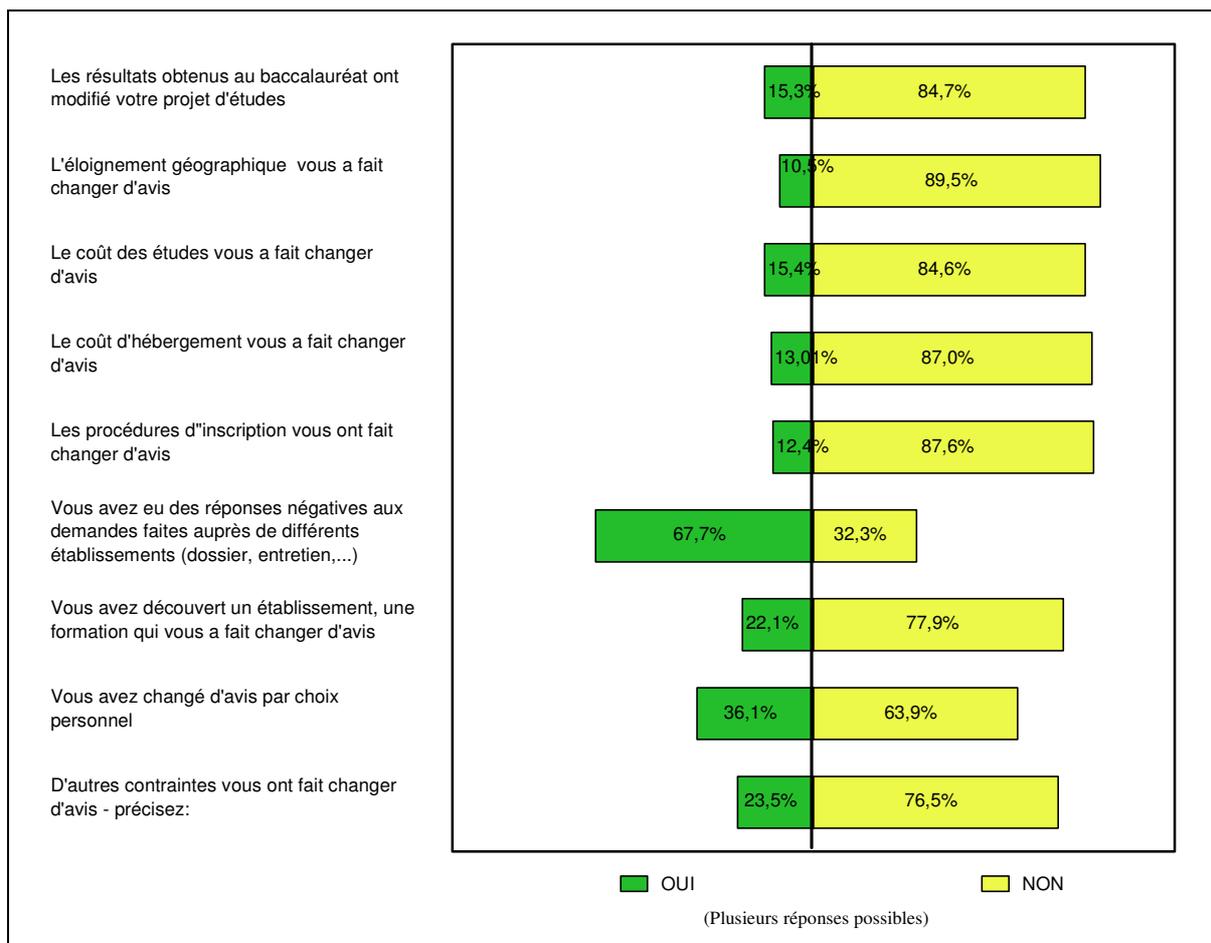
L'inscription à l'Université d'Orléans ne correspondait pas au premier vœu, quand celui-ci était de faire une classe préparatoire aux grandes écoles, un BTS ou une école spécialisée.

Parmi les 22 étudiants qui souhaitent faire une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), 17 ont répondu qu'ils avaient, lorsqu'ils se sont inscrits à l'Université d'Orléans, une inscription parallèle en CPGE. L'année suivante, 18 sont inscrits en CPGE, 1 en BTS, 1 en DUT et 1 en Deug de Psycho.

Parmi les 53 étudiants qui souhaitent faire un BTS, 15 ont déclaré une inscription parallèle en BTS en plus de leur inscription à l'Université. L'année suivante, 29 sont en « études à temps plein » dont 21 en BTS et 14 suivent des études « en alternance » dont 8 en contrat qualification. L'inscription à l'Université correspond pour huit sur dix de ces étudiants (81,1%) au fait qu'ils ont eu « des réponses négatives aux demandes faites auprès de différents établissements (dossier, entretien...). Une étudiante précise aussi qu'elle était « inscrite sur liste d'attente, donc inscription à la fac au cas où elle ne serait pas prise ».

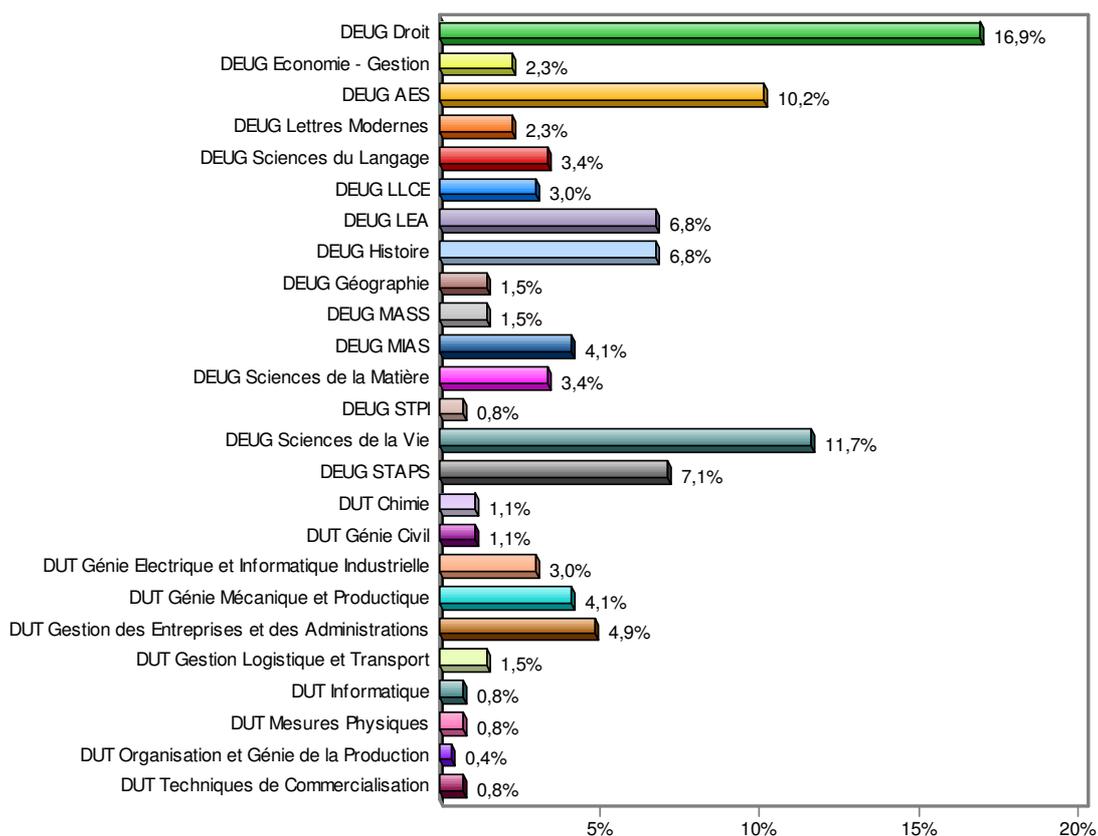
Sur les 30 étudiants souhaitant faire une école, 21 désiraient entrer dans une école du secteur paramédical et social. Dix sont d'ailleurs inscrits dans une école de ce secteur en 2002-2003 et deux sont en année préparatoire au concours d'entrée de ce type d'école. Comme pour les étudiants souhaitant faire un BTS, l'inscription à l'Université d'Orléans correspond pour 5 étudiants sur six (84,6%) au fait d'avoir eu « des réponses négatives ». Cependant, comme le précisent certains étudiants, cette inscription est également la résultante d'un « échec ou refus au concours d'entrée ». La moitié de ces étudiants désirant intégrer une école a, durant sa première année à l'Université, déclaré s'être inscrite à « un ou des concours d'entrée dans une école » du secteur paramédical et social (école d'infirmier(e), école d'éducateur spécialisé ou école d'assistant(e) social(e).

D'une manière générale, lorsque l'inscription à l'université d'Orléans ne correspond pas au premier vœu émis en Terminale, c'est le plus souvent parce que l'étudiant a eu « des réponses négatives aux demandes faites auprès de différents établissements » (67,7%) mais aussi parce qu'il a « changé d'avis par choix personnel » (36,1%).



❖ Les inscriptions parallèles

Près de trois étudiants sur dix (29,3%) se sont inscrits, en 2001-2002, à la faculté de Droit, Economie et Gestion et plus particulièrement en DEUG de Droit et en DEUG d'AES (respectivement 16,9% et 10,2%). Près d'un jeune sur quatre (23,7%) est inscrit en Lettres, Langues et Sciences Humaines dont 9,8% en DEUG de Langues (LEA ou LLCE) et 8,3% en DEUG d'Histoire-Géographie. Un étudiant sur cinq (21,4%) est inscrit à la faculté de Sciences dont 11,7% suivent un DEUG de Sciences de la Vie.



Lors de leur inscription à l'Université d'Orléans, près d'un étudiant sur quatre (23,6%) déclare avoir effectué une inscription parallèle. Même si les effectifs sont faibles, on notera que ce sont les étudiants inscrits en Sciences, en IUT et en STAPS qui, plus souvent que la moyenne, ont une inscription parallèle¹. Ainsi plus d'un étudiant sur trois (38,6%) inscrits en Sciences avaient une inscription parallèle, plus d'un sur quatre d'IUT ou de STAPS (respectivement 29,2% et 27,8%).

Avoir fait ou non une inscription parallèle

	OUI	NON	Ensemble
Droit, Economie et Gestion	14,3%	85,7%	100%
Lettres, Langues et Sciences Humaines	15,9%	84,1%	100%
Sciences	38,6%	61,4%	100%
STAPS	27,8%	72,2%	100%
IUT	29,2%	70,8%	100%
Ensembles	23,6%	76,4%	100%

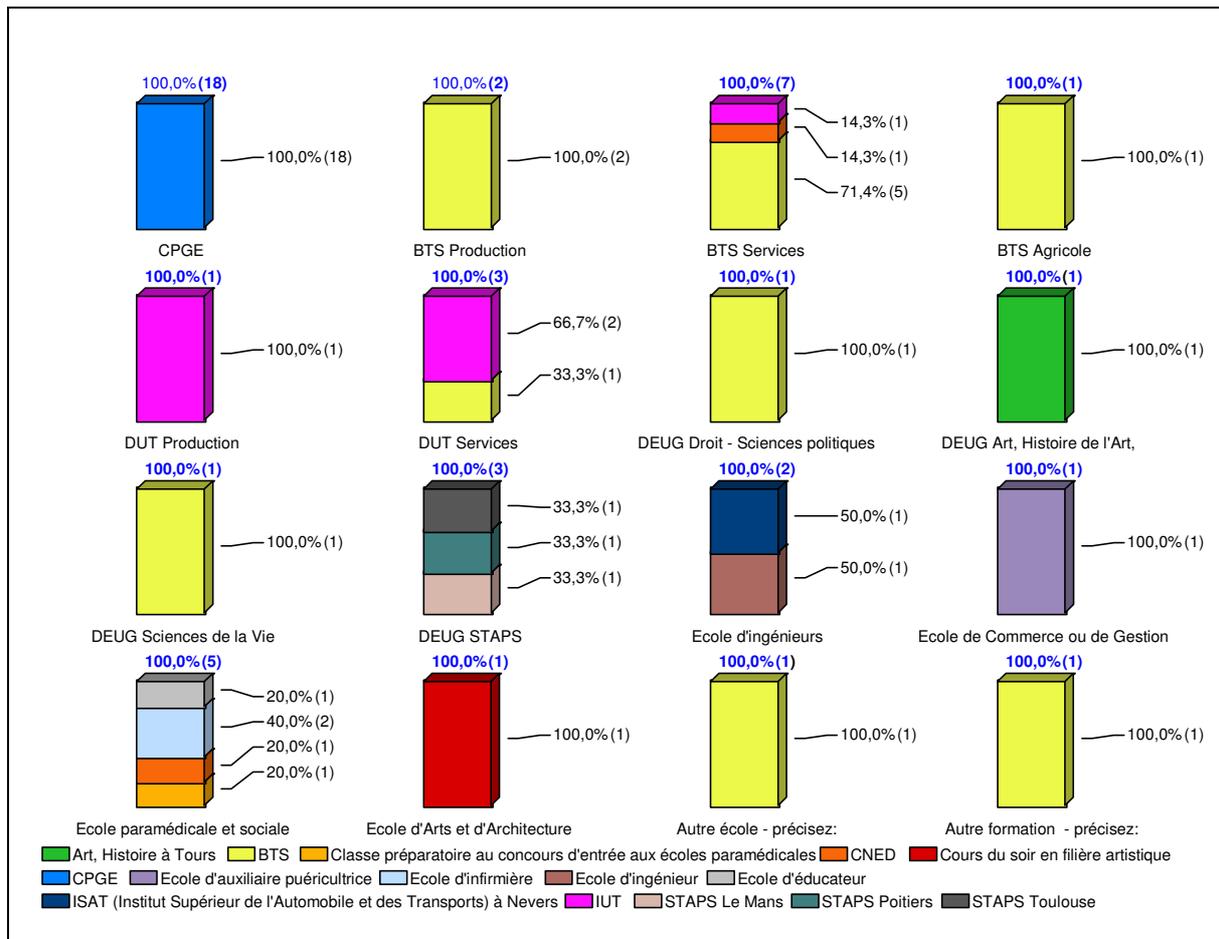
Plus d'une inscription parallèle sur trois (37,1%) est une inscription en BTS et plus d'une sur quatre (29,0%) en CPGE. Notons que, parmi les 22 étudiants en Sciences ayant répondu avoir fait une inscription parallèle, 10 l'avaient fait en CPGE et 5 en BTS. Pour les 14 étudiants d'IUT, on observe 7 inscriptions en BTS et 3 en IUT. Sur les 5 inscriptions des STAPS, 3 sont en STAPS mais dans d'autres universités et 2 en BTS.

Sur les 62 étudiants ayant déclaré une inscription parallèle en 2001-2002, 55 sont l'année suivante en poursuite d'études (49 en études à plein temps, 6 en « alternance »), les étudiants « en alternance » préparant d'ailleurs tous un BTS.

¹ Avec d=4, on obtient un $\chi^2=13,91$ d'où $\beta=4,96$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

Le graphique suivant indique la correspondance entre le domaine de l'inscription parallèle et celui effectué par les 49 étudiants en études « à temps plein » en 2002-2003.

On constate ainsi que les 18 étudiants ayant la CPGE en inscription parallèle sont en 2002-2003 en CPGE. L'inscription à l'Université en sus d'une inscription en CPGE est donc « une inscription en plus, en cas d'échec ». Cinq étudiants sont inscrits dans une école paramédicale et sociale, parmi ces étudiants 1 avait pour inscription parallèle une classe préparatoire au concours d'entrée aux écoles paramédicales, 2 avaient une école d'infirmier(e), 1 une école d'éducateur et 1 était inscrit au CNED.

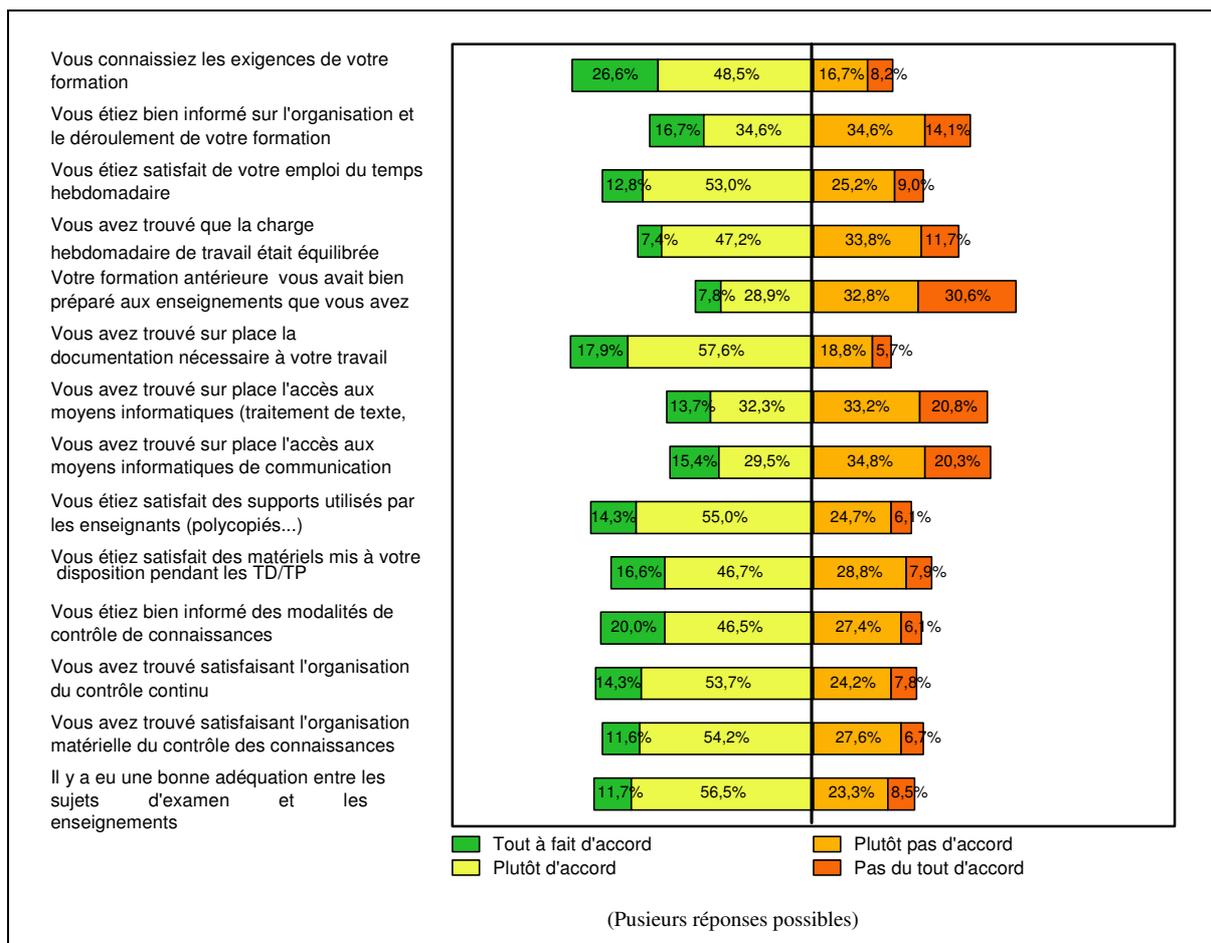


L'opinion sur l'Université d'Orléans¹

❖ La formation suivie à l'Université

Lorsque les étudiants ont répondu aux items concernant leur formation, on constate que, globalement, ils en sont satisfaits. L'insatisfaction concernerait surtout la formation antérieure et ce qui a trait à l'informatique. Nous nous intéresserons plus spécifiquement à la formation antérieure.

¹ Les étudiants inscrits en CPGE en Octobre 2002, ne sont pas comptés ici



Plus de six étudiants sur dix (63,4%) sont plutôt pas, voire pas du tout d'accord, face à l'affirmation « votre formation antérieure vous avait bien préparé aux enseignements que vous avez suivis ». La composante dont dépend la formation et le type de baccalauréat lui donnant accès apparaissent déterminants. Ce sont les étudiants inscrits en Droit, Economie et Gestion ainsi qu'en Lettres, Langues et Sciences Humaines qui, plus souvent que la moyenne, sont plutôt pas, ou pas du tout d'accord avec l'affirmation¹. En effet, trois étudiants sur quatre en filière Droit, Economie et Gestion (75,7%) et sept sur dix en Lettres, Langues et Sciences Humaines (69,1%) ont ce désaccord contre quatre sur dix en Sciences (41,9%) et quatre sur sept en IUT (56,8%).

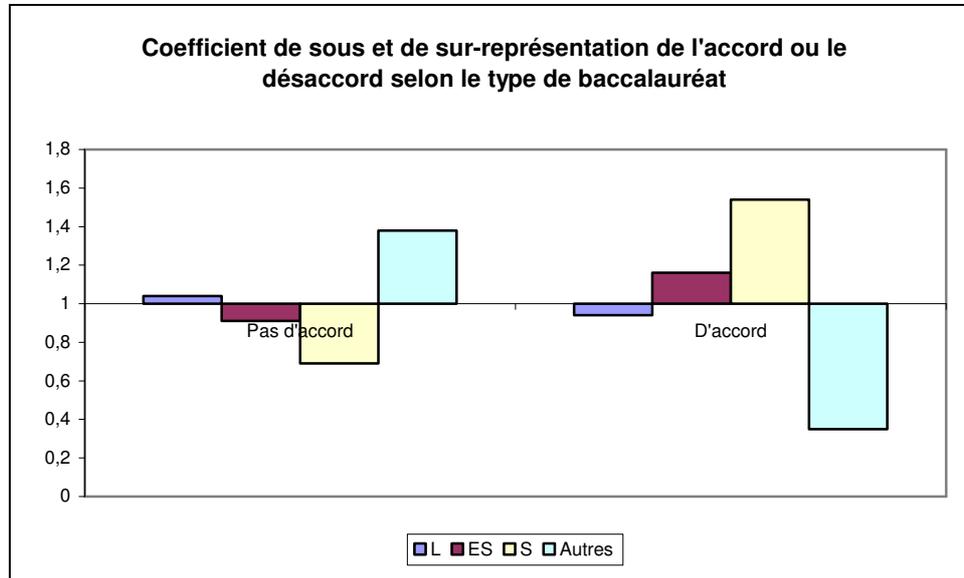
	Tout à fait ou plutôt d'accord	%	Pas du tout ou plutôt pas d'accord	%	Total	%
Droit, Economie et Gestion	18	24,3%	56	75,7%	74	100%
Lettres, Langues et Sciences Humaines	17	30,9%	38	69,1%	55	100%
Sciences	25	58,1%	18	41,9%	43	100%
STAPS	6	37,5%	10	62,5%	16	100%
IUT	19	43,2%	25	56,8%	44	100%
Ensemble	85	36,6%	147	63,4%	232	100%
Baccalauréat général	76	46,9%	86	53,1%	162	100%
Autres Baccalauréats	9	12,9%	61	87,1%	70	100%

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat non général (baccalauréat technologique ou professionnel) déclarent également, plus souvent que la moyenne, n'être pas d'accord avec

¹ Avec $d=4$ et $\chi^2=14,99$, on a $\beta=5,50$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

cette affirmation¹ : sept étudiants détenteurs ce type de baccalauréat sur huit (87,1%) sont en désaccord.

Plus finement, on constate que ce sont les étudiants titulaires d'un baccalauréat « S » qui sont le plus souvent satisfaits de leur formation antérieure puis les étudiants titulaires d'un baccalauréat « ES »².



On peut alors se demander si, à l'intérieur de chaque composante, il existe une différence dans l'accord ou le désaccord selon le type de baccalauréat.

En regard de la taille des effectifs³, on remarque simplement que les étudiants inscrits en IUT et titulaires d'un baccalauréat non général sont, plus souvent que la moyenne, en désaccord⁴. En effet cinq étudiants sur six (83,3%) possédant ce type de baccalauréat (écart à la moyenne de +26,5 points) n'ont pas trouvé que leur formation antérieure les avait bien préparés aux enseignements suivis alors que ce constat n'est fait que par un titulaire d'un baccalauréat général sur quatre (25,0%).

En Droit, Economie et Gestion, on observe également que les étudiants titulaires d'un baccalauréat non général sont plus souvent que la moyenne en désaccord, mais cette différence observée n'est pas réellement significative⁵. Dans cette composante, trois étudiants sur quatre sont en désaccord (75,7%), cela concerne un peu plus six bacheliers non généraux sur sept (86,2%) et moins de sept bacheliers généraux sur dix (68,9%).

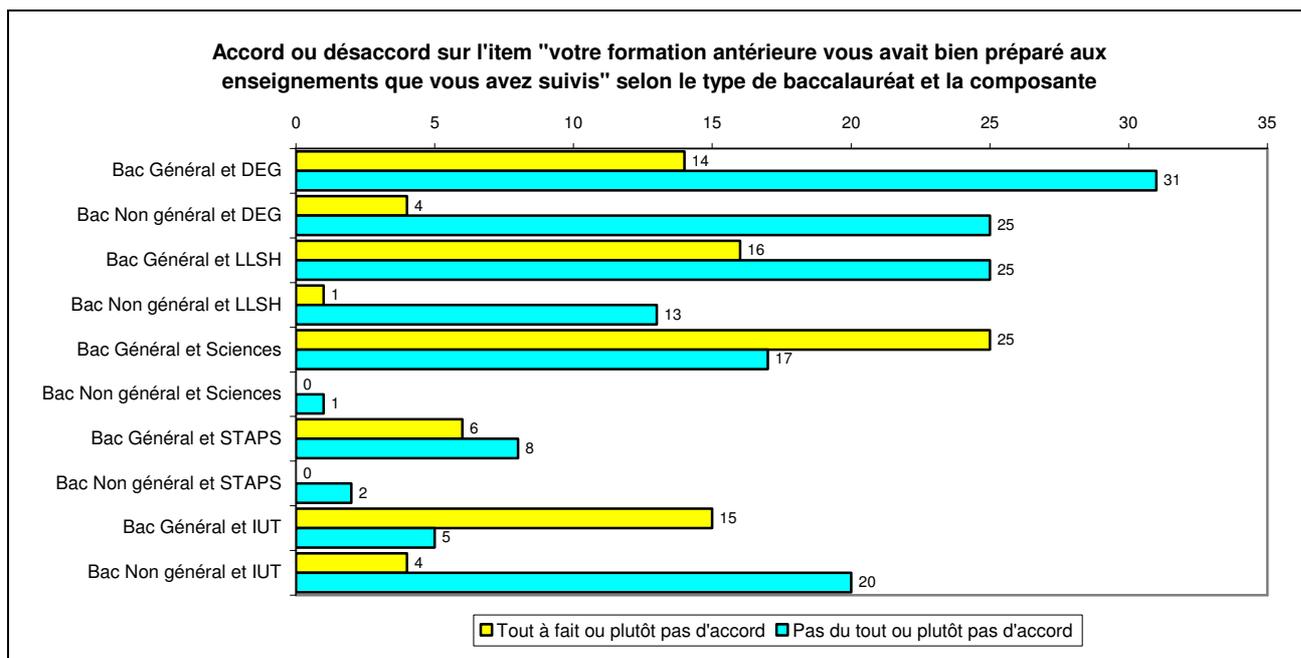
¹ Avec $d=1$ et $\chi^2=24,42$, on a $\beta=23,42$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

² Avec $d=3$ et $\chi^2=29,82$, on a $\beta=15,48$. $\beta>$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

³ Les effectifs théoriques sous hypothèse d'indépendance doivent être supérieurs ou égaux à 5. Ce n'est le cas ici que pour les IUT et le Droit, Economie et Gestion.

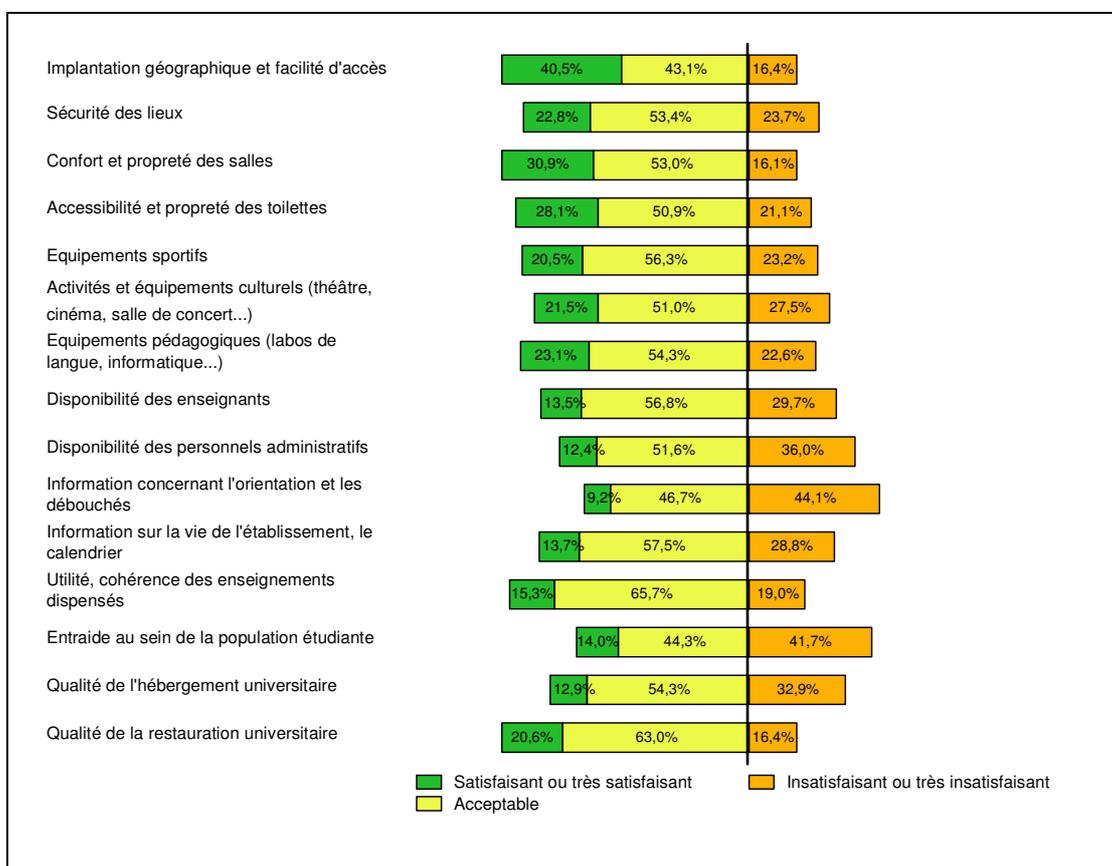
⁴ Avec $d=1$ et $\chi^2=15,13$ on a $\beta=14,13$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

⁵ Avec $d=1$ et $\chi^2=2,87$, on a donc $\beta<3$. L'hypothèse d'indépendance n'est pas rejetée.



❖ Le campus

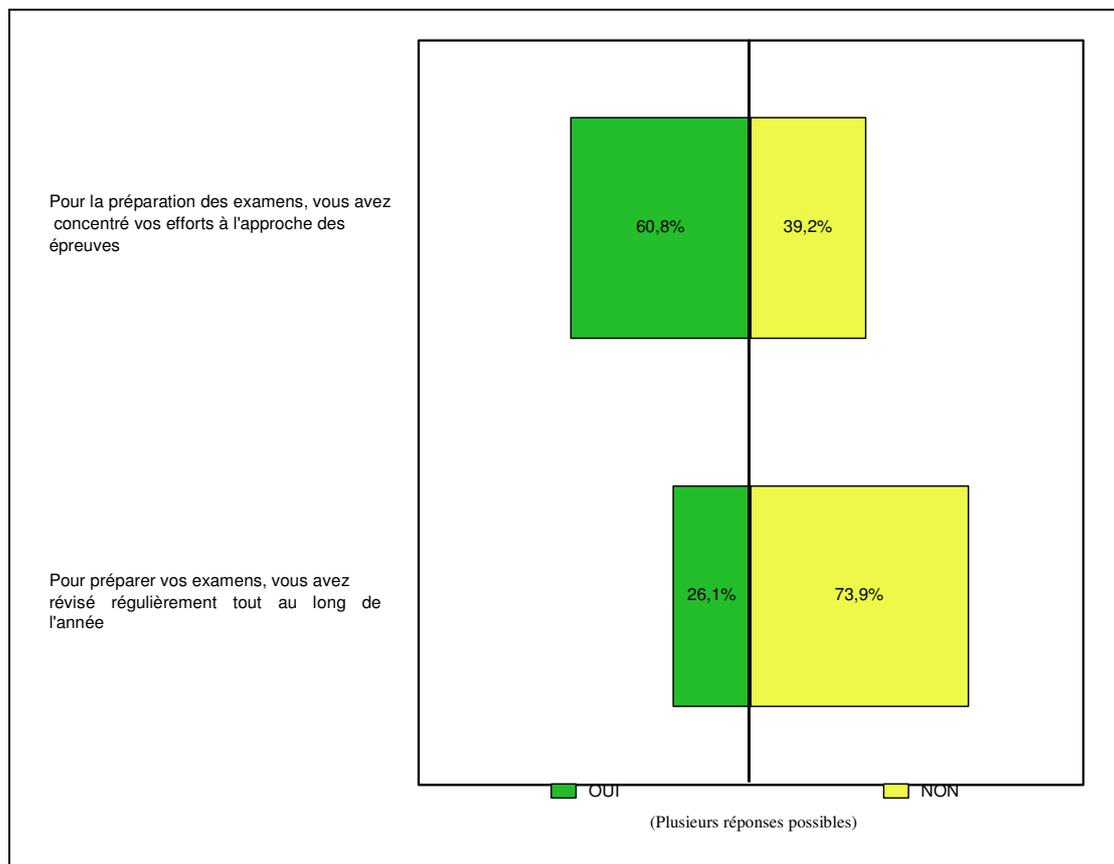
L'appréciation sur différents aspects de leur établissement est globalement satisfaisante sinon acceptable. On peut considérer que les seules ombres au tableau seraient l'information concernant l'orientation et les débouchés (44,1% d'insatisfaits), l'entraide au sein de la population étudiante (41,7%) mais aussi la disponibilité des personnels administratifs (36,0%).



Les examens

❖ la préparation des examens

La préparation des examens s'effectue surtout à l'approche des examens. En effet, six étudiants sur dix (60,8%) ont répondu positivement à l'affirmation « pour la préparation des examens, vous avez concentré vos efforts à l'approche des épreuves » alors que trois sur quatre (73,9%) déclarent ne pas avoir révisé régulièrement tout au long de l'année.



Répondre positivement ou non à l'affirmation « pour la préparation des examens, vous avez concentré vos efforts à l'approche des épreuves » semble dépendre de la composante et du type de baccalauréat de l'étudiant.

Parmi les étudiants ayant répondu à cet item, ce sont les étudiants de Sciences et de STAPS qui, plus souvent que la moyenne, ont répondu positivement; les étudiants de Lettres, Langues et Sciences Humaines ainsi que d'IUT sont ceux qui, en revanche, ont répondu plus souvent négativement¹. Ainsi trois étudiants sur quatre en Sciences ou en STAPS (respectivement 76,7% et 73,3%) ont déclaré avoir concentré leurs efforts à l'approche des épreuves alors que cela ne concerne que 47,2% des étudiants de Lettres, Langues et Sciences Humaines et 55% des étudiants d'IUT.

¹ Avec $d=4$ et $\chi^2=10,31$, on a $\beta=3,16$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

	Vous avez concentré vos efforts à l'approche des épreuves		Total
	OUI	NON	
Droit, Economie et Gestion	62,0%	38,0%	100%
Lettres, Langues et Sciences humaines	47,2%	52,8%	100%
Sciences	76,7%	23,3%	100%
STAPS	73,3%	26,7%	100%
IUT	55,0%	45,0%	100%
Ensemble	60,8%	39,2%	100%
Bac L	50,0%	50,0%	100%
Bac ES	52,5%	47,5%	100%
Bac S	74,6%	25,4%	100%
Autres Bacs	59,1%	40,9%	100%

Ce sont les étudiants titulaires d'un baccalauréat « S » qui, plus souvent que la moyenne, se sont concentrés dans l'effort à l'approche des épreuves au contraire des étudiants titulaires d'un baccalauréat « L » : trois étudiants sur quatre avec un baccalauréat « S » (74,6%) contre la moitié des titulaires d'un baccalauréat « L » (50,0%)¹.

La réponse à l'affirmation « pour préparer vos examens, vous avez révisé régulièrement tout au long de l'année » semble dépendre du sexe et de l'âge de l'étudiant.

On constate ainsi que ce sont les filles qui, plus souvent que la moyenne, ont répondu positivement à cet item : près d'une étudiante sur trois (32,2%) a répondu affirmativement contre moins d'un de leur homologue masculin sur sept (13,9%)².

De même lorsqu'un étudiant a plus d'un an de retard dans son cursus ou qu'il est « à l'heure ou en avance » celui-ci répond, plus souvent que la moyenne, avoir révisé régulièrement tout au long de l'année au contraire de l'étudiant ayant « un an de retard »³. Un étudiant sur trois ayant plus d'un an de retard ou à « l'heure ou en avance » (respectivement 34,2% et 32,0%) contre un étudiant sur six ayant un an de retard (15,7%).

	Vous avez révisé régulièrement tout au long de l'année		Total
	OUI	NON	
Féminin	32,2%	67,8%	100%
Masculin	13,9%	86,1%	100%
Ensemble	26,1%	73,9%	100%
« A l'heure ou en avance »	32,0%	68,0%	100%
« Un an de retard »	15,7%	84,3%	100%
« Plus d'un an de retard »	34,2%	65,8%	100%

❖ la présence aux examens

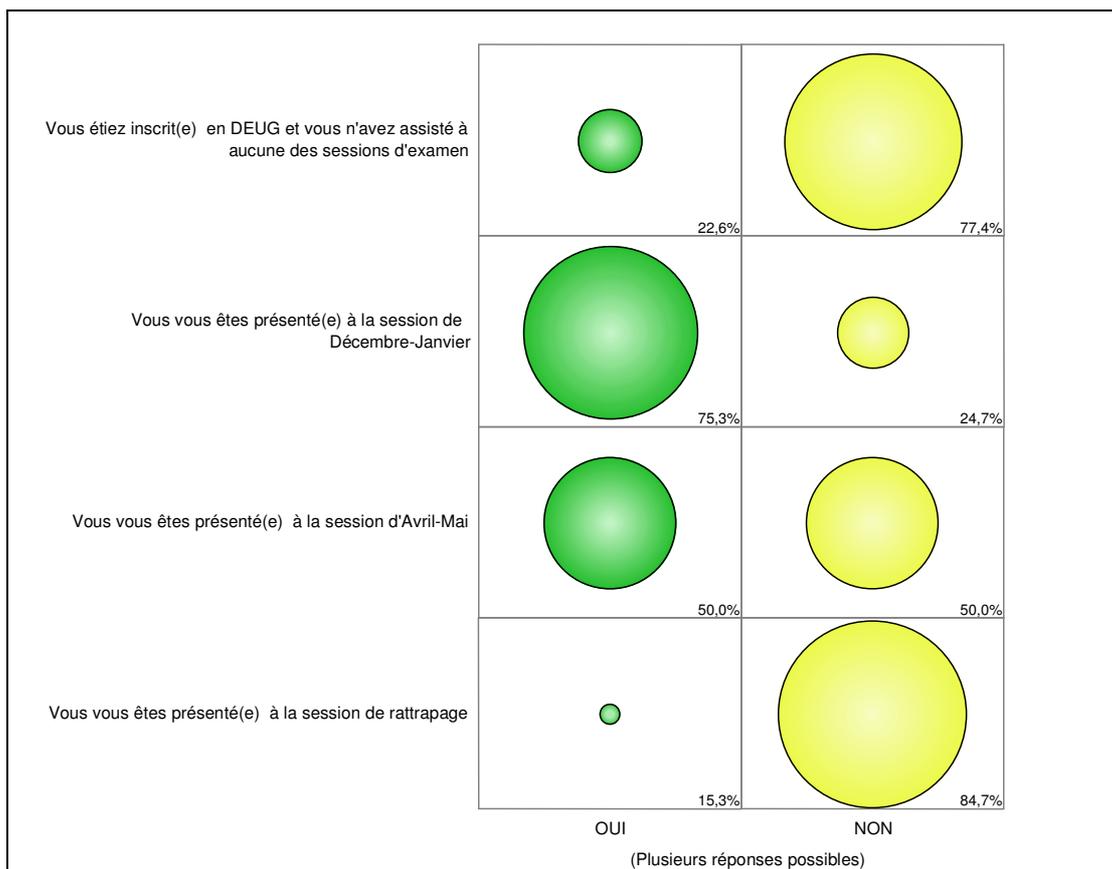
Les étudiants d'IUT n'ayant pas la même organisation que ceux des facultés au niveau des examens, le graphique ci-après ne concerne que les étudiants inscrits en DEUG.

Un étudiant sur cinq (22,6%) déclare n'avoir assisté à aucune des sessions d'examens et trois sur quatre (75,3%) se sont présentés à la session de Décembre-Janvier.

¹ Avec $d=3$ et $\chi^2=8,61$, on a $\beta=3,24$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

² Avec $d=1$ et $\chi^2=8,37$, on a $\beta=7,37$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

³ Avec $d=2$ et $\chi^2=7,7$, on a $\beta=4,03$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.



❖ la réussite aux examens

Moins d'un étudiant sur dix (9,4%) a déclaré avoir été admis en deuxième année de DEUG ou de DUT. Parmi ces étudiants, 16 sont passés en deuxième année de DEUG et 5 en DUT. Ce passage ne signifie pas toutefois qu'ils sont enregistrés comme admis à l'Université d'Orléans. En effet, par le rapprochement de la base des données des répondants avec celle des non-réinscrits, on constate que 16 étudiants sont enregistrés comme admis et parmi eux 2 ont déclaré à l'enquête n'être pas admis en 2^{ème} année. Parmi les étudiants ayant déclaré être admis, 14 sont effectivement enregistrés comme « admis » dans la base, 4 sont enregistrés comme « défaillant », 1 comme « ajourné » et 1 comme « AJAC ».

Parmi les étudiants de DEUG admis en 2^{ème} année, 2 seulement se sont présentés aux trois sessions, c'est-à-dire la session de Décembre-Janvier, celle d'Avril-Mai et la session de rattrapage.

Même si, compte-tenu du nombre très réduit d'étudiants non réinscrits admis en seconde année, les écarts observés ne sont pas significatifs, on peut noter que ce sont les étudiants admis en deuxième année qui, plus souvent que la moyenne, ont déclaré avoir « réviser régulièrement tout au long de l'année »¹. En effet deux étudiants admis en 2^{ème} année sur quatre (42,9%) ont déclaré avoir révisé tout au long de l'année contre un peu plus d'un sur cinq (23,8%) ayant déclaré négativement à l'item « pour préparer vos examens, vous avez révisé régulièrement ».

¹ Avec $d=1$ et $\chi^2=3,59$, on a $\beta=2,59$. $\beta < 3$, l'hypothèse d'indépendance n'est pas rejetée.

	Vous avez révisé régulièrement		Total
	OUI	NON	
Passage en 2 ^{ème} année	42,9%	57,1%	100%
Non-passage en 2 ^{ème} année	23,8%	76,2%	100%
Ensemble	25,7%	74,3%	100%

Bien que la significativité soit encore plus faible, on notera que les étudiants admis en 2^{ème} année ont, plus souvent que la moyenne, déclaré avoir concentré leurs efforts à l'approche des épreuves¹. Sept étudiants sur dix passé en 2^{ème} année (71,4%) ont déclaré avoir concentré leurs efforts contre six étudiants sur dix ne passant pas en 2^{ème} année (59,9%).

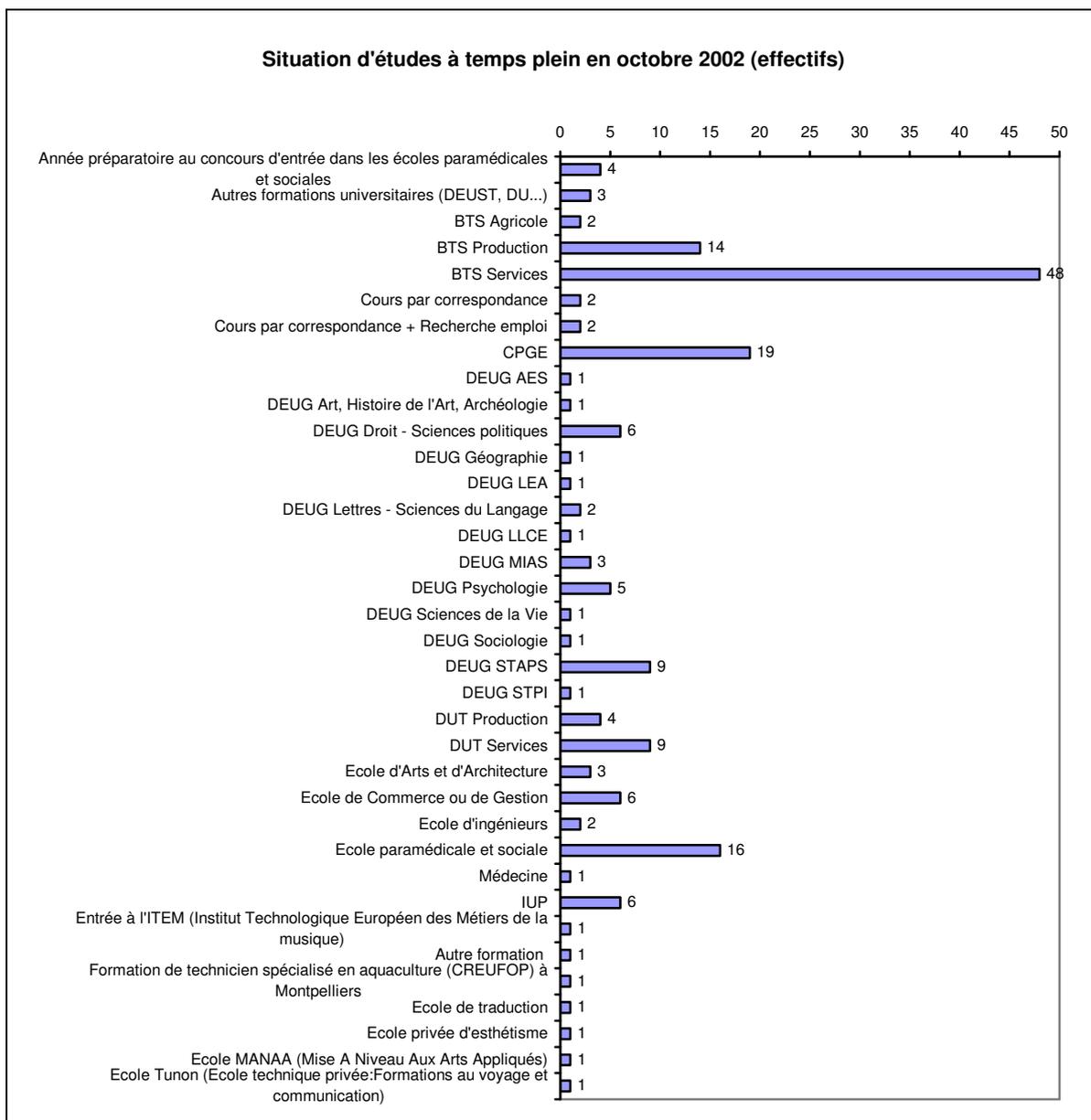
	Vous avez concentré vos efforts à l'approche des épreuves		Total
	OUI	NON	
Passage en 2 ^{ème} année	71,4%	28,6%	100%
Non-passage en 2 ^{ème} année	59,9%	40,1%	100%
Ensemble	61,0%	39,0%	100%

Les situations en Octobre 2002

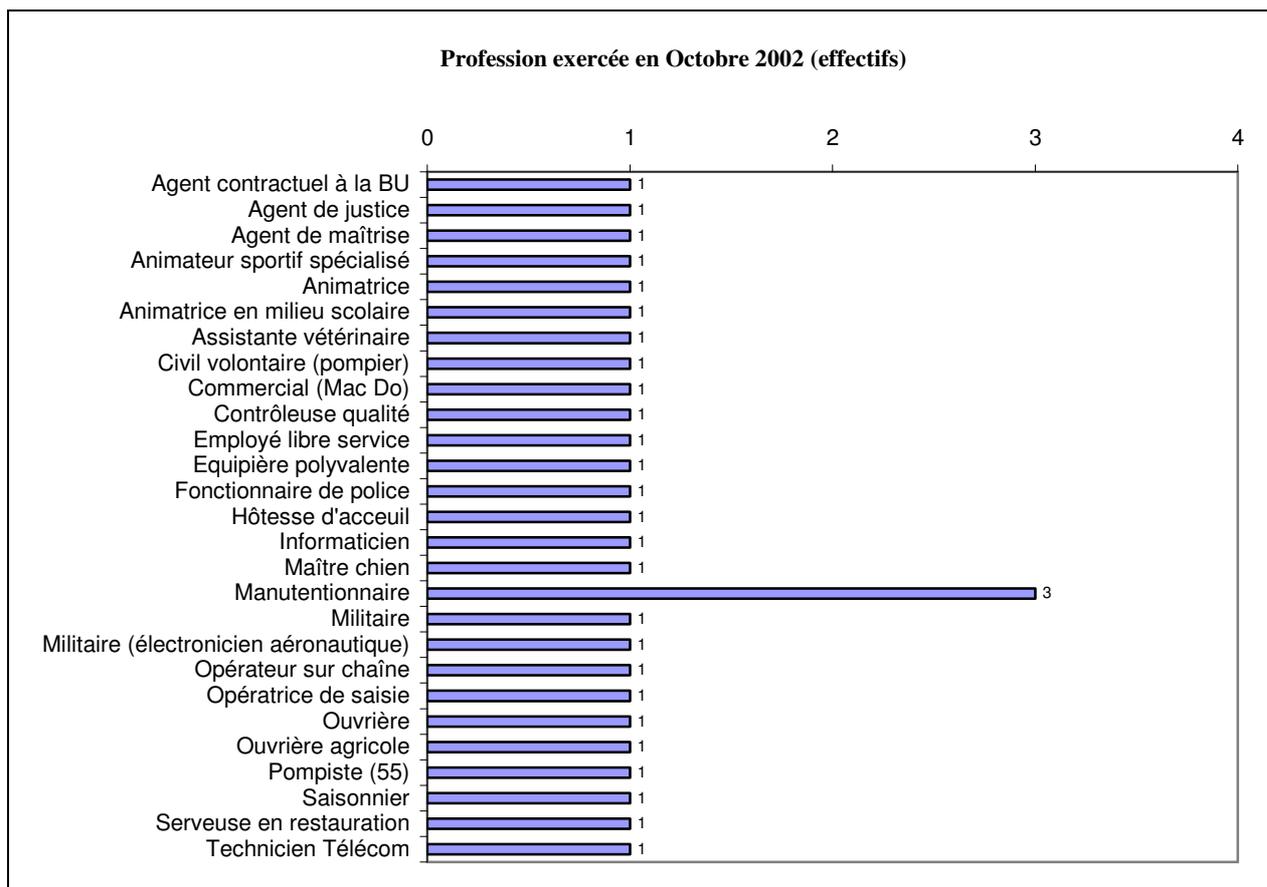
Pour l'année 2002-2003, huit étudiants sur dix (82,1%) se sont déclarés en poursuite d'études (dont 69,1% en études à « temps plein » et 13,0% « en alternance »), un sur dix (13,0%) en « emploi » et un sur vingt (5,0%) en « recherche d'emploi ».

Le graphique ci-après indique le type d'études suivies « à temps plein » en octobre 2002. On notera que sur les 181 étudiants dans cette situation, seulement 56 (soit 30,9%) déclarent suivre des études universitaires (Deug, DUT, IUP ou autres formations).

¹ Avec $d=1$ et $\chi^2= 1,06$, on a $\beta= 0,06$. $\beta<3$, l'hypothèse d'indépendance n'est pas rejetée.



En Octobre 2002, 34 étudiants sont en emploi dont 14 en contrat à durée déterminée, 8 en intérim (CDD), 8 en contrat à durée indéterminée (CDI) et 3 occupent un emploi jeune. Le graphique ci-après indique les différentes professions exercées. On notera que sur les 29 étudiants ayant précisé la profession exercée, 15 appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des « employés », 9 à celle des « ouvriers » et 5 à celle des « professions intermédiaires ».



❖ La présence aux examens

Ce sont les étudiants « hors études » en Octobre 2002 qui, plus souvent que la moyenne¹, ont répondu affirmativement n'avoir assisté à aucune des sessions : deux étudiants sur cinq dans cette situation (41,2%) contre moins d'un étudiant poursuivant des études sur cinq (18,7%).

	Vous n'avez assisté à aucune des sessions		Total
	OUI	NON	
En Etudes	18,7%	81,3%	100%
Hors Etudes	41,2%	58,8%	100%
Ensemble	22,8%	77,2%	100%

La totalité des étudiants ayant déclaré avoir assisté aux trois sessions d'examen (Décembre-Janvier, Avril-Mai et Rattrapage) poursuivent des études en Octobre 2002. Leur poids représente un étudiant sur trois² (14,3%) et les étudiants poursuivant des études représentent quant à eux plus de huit étudiants sur dix³ (82,0%).

La probabilité d'être encore en études en Octobre 2002 augmente avec le nombre de sessions⁴ d'examen présentées. On constate en effet que ce sont les étudiants ayant déclaré s'être présenté durant leur première année universitaire à deux ou trois sessions d'examen qui, plus

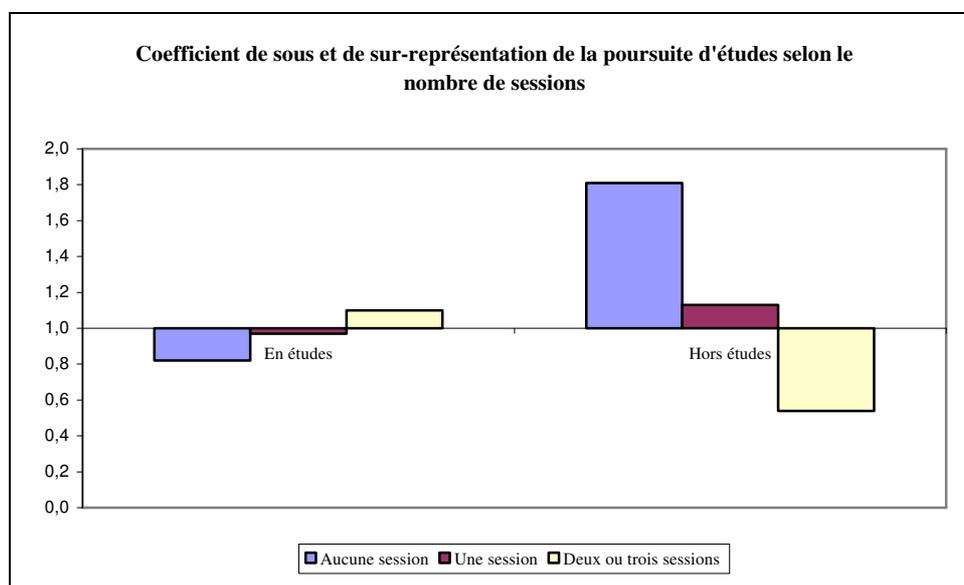
¹ Avec $d=1$ et $\chi^2=8,01$, on a $\beta=7,01$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

² 27 étudiants ont répondu OUI pour les trois sessions sur 189 étudiants inscrits en DEUG en 2001-2002 et ayant répondu

³ 155 étudiants sont en études en octobre 2002 sur 189 étudiants.

⁴ En raison des effectifs théoriques sous hypothèse d'indépendance, nous avons regroupé ceux ayant deux sessions avec ceux ayant trois sessions. Nous obtenons ainsi avec $d=2$ et $\chi^2=10,59$, un coefficient β égal à 6,08. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

souvent que la moyenne sont en situation d'études en Octobre 2002. Ainsi neuf étudiants sur dix (90,2%) ayant déclaré s'être présenté à deux ou trois sessions sont encore en études l'année suivante alors que cela ne concerne que huit étudiants sur dix ayant assisté à une session (79,6%) et moins de sept sur dix pour aucune session (67,4%).



❖ Le sexe et la scolarité antérieure

Parmi les étudiants ayant indiqué leur situation à la rentrée 2002, quatre sur six (66,0%) sont des filles et près de la moitié sont « à l'heure ou en avance » (âgés de 18 ans ou moins lors de l'année universitaire 2001-2002).

Si le fait d'être une fille ou un garçon n'interfère pas dans la situation de l'étudiant à la rentrée 2002¹, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'âge de l'étudiant.

Les étudiants « à l'heure ou en avance » sont plus fréquemment en études à la rentrée 2002 que les étudiants ayant plus d'un an de retard : près de neuf étudiants sur dix (88,7%) « à l'heure ou en avance » sont en études (plein temps ou alternance) pour six étudiants sur dix (59,5%) ayant « plus d'un an de retard ». Se déclarer en études à la rentrée 2002 est plus souvent le fait des étudiants « à l'heure ou en avance » : la moitié des étudiants en études (51,2%) sont sans aucun retard dans leur cursus alors qu'ils ne représentent que 47,3% de la population totale. En revanche, les étudiants ayant plus d'un an de retard sont beaucoup plus souvent que la moyenne en emploi ou recherche d'emploi (écart à la moyenne de +20,1 points). La situation quant au devenir des étudiants nouveaux bacheliers non-réinscrits à l'université dépend donc de l'âge².

Etre en études ou non selon l'âge

	A l'heure ou en avance	Un an de retard	Plus d'un an de retard	Ensemble
En études (plein temps ou alternance)	51,2%	37,2%	11,6%	100%
En emploi ou recherche d'emploi	29,8%	34,0%	36,2%	100%
Ensemble	47,3%	36,6%	16,1%	100%

¹ Il n'y a aucune différence significative entre les filles et les garçons dans le fait de suivre ou non des études. Avec $d=1$ et $\chi^2=0,0001$, on obtient $\beta=-1$. $\beta < 3$, l'hypothèse d'indépendance est acceptée.

² Avec $d=2$ et $\chi^2=18,32$, on a $\beta=11,54$. $\beta > 3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

Le type de baccalauréat apparaît également comme déterminant dans le fait de poursuivre ou non des études. Près de neuf titulaires d'un baccalauréat général sur dix (86,3%) ont ainsi continué des études quand cette proportion n'est que de sept sur dix (70,8%) pour les autres bacheliers.

Ce sont les étudiants titulaires d'un baccalauréat général¹ qui, plus souvent que la moyenne, sont en situation d'études : trois étudiants en études sur quatre (76,3%) ont un baccalauréat général, alors que leur poids dans la population n'est que de 72,5%. En revanche, avec un écart à la moyenne beaucoup plus important, les étudiants ayant accédé à l'Université avec un baccalauréat non général (baccalauréat technologique ou professionnel) sont, quant à eux, plus souvent en emploi ou en recherche d'emploi : plus de deux étudiants sur cinq en situation de « non-études » (44,7%) ont un baccalauréat non général alors que ces bacheliers ne représentent qu'un peu plus d'un étudiant sur quatre (27,5%).

En études ou non selon le type de baccalauréat

	Baccalauréat général	Autre baccalauréat	Ensemble
En études (plein temps ou alternance)	76,3%	23,7%	100%
En emploi ou recherche d'emploi	55,3%	44,7%	100%
Ensemble	72,5%	27,5%	100%

❖ L'origine sociale

Les critères tels que l'origine socioculturelle (PCS² et niveau d'études du père), le fait d'avoir ou non un membre de la fratrie ayant suivi des études supérieures ont une influence significative quant au fait d'avoir ou non poursuivi des études l'année suivant la première inscription à l'Université.

Taux de poursuite d'études selon les critères socioculturels	
Niveau d'études du père supérieur ou égal au baccalauréat	90,1%
Niveau d'études du père inférieur au baccalauréat	75,6%
Niveau d'études de la mère supérieur ou égal au baccalauréat	86,7%
Niveau d'études de la mère inférieur au baccalauréat	79,8%
Membres de la fratrie ayant suivi ou suivant des études supérieures	87,0%
Membres de la fratrie n'ayant pas suivi ou ne suivant pas des études supérieures	75,5%
PCS Père plutôt favorisée	87,7%
PCS Père plutôt défavorisée	76,2%
PCS Mère plutôt favorisée	86,8%
PCS Mère plutôt défavorisée	79,4%
Boursier durant l'année 2001-2002	74,7%
Non boursier durant l'année 2001-2002	85,6%
Chiffres surlignés : chiffres significativement supérieurs à la moyenne ($\beta > 3$)	

La poursuite d'études apparaît ainsi liée au niveau d'études des différents membres de la famille : les parents ou la fratrie.

Par rapport aux parents, ce sont les étudiants ayant déclaré un niveau d'études supérieur ou égal au baccalauréat pour leur père ou pour leur mère qui, plus souvent que la moyenne, poursuivent des études. Neuf étudiants sur dix (90,1%) ayant un père d'un niveau d'études

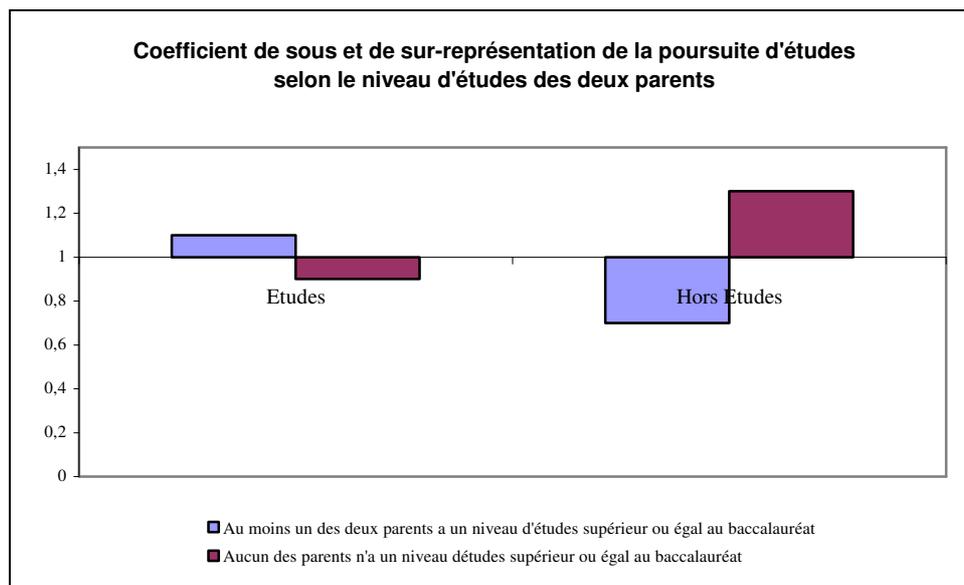
¹ Avec $d=1$ et $\chi^2=8,50$, on a $\beta=7,50$. $\beta > 3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

On notera qu'à l'intérieur même de la catégorie « bac général », il n'y a pas de différence significative selon la série du bac et le fait de suivre ou non des études ($\beta=1$ avec un $\chi^2=3,41$ et $d=2$).

² Professions, Catégories Socioprofessionnelles

supérieur ou égal au baccalauréat sont en « études » en Octobre 2002 quand cette proportion n'est que de trois sur quatre (75,6%) pour les autres étudiants. Cela concerne respectivement, pour la mère, près de sept étudiants sur huit (86,7%) contre huit sur dix (79,8%). Les différences observées ne sont cependant pas significatives en ce qui concerne le niveau d'études de la mère¹.

Lorsque au moins l'un des deux parents a un niveau d'études équivalent ou post baccalauréat, l'étudiant a cependant plus de chance de poursuivre des études que dans le cas contraire. Le calcul des coefficients de sous et sur-représentation sous hypothèse d'indépendance montre en effet que les étudiants dont au moins l'un des deux parents a un niveau d'études supérieur ou égal au baccalauréat poursuivent plus souvent leurs études².



De plus, ce sont les étudiants dont un membre de la fratrie suit ou a suivi des études supérieures³ qui, plus souvent que la moyenne, sont en poursuite d'études : sept de ces étudiants sur huit (87,0%) ont déclaré être en études en Octobre 2002 contre trois étudiants sur quatre (75,5%) n'ayant pas de frère ou de sœur en études supérieures.

Si l'expérience familiale au niveau des études a une incidence quant à la poursuite ou non des études, le milieu socio-économique de l'étudiant semble lui aussi influencer.

Ce sont ainsi les étudiants dont le père ou la mère appartient à un milieu socioprofessionnel plutôt favorisé qui, plus souvent que la moyenne, sont en poursuite d'études. Sept étudiants sur huit (87,7%) dont le père appartient au milieu plutôt favorisé sont en études quand cette proportion n'est que d'un peu plus de trois sur quatre (76,2%). Cela concerne respectivement pour la mère, près de sept étudiants sur huit (86,8%) contre huit sur dix (79,4%). Les différences observées ne sont cependant, de nouveau, pas significatives en ce qui concerne l'origine sociale au niveau de la mère⁴.

¹ **Père** : avec $d=1$ et $\chi^2=8,12$, on a $\beta=7,12$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée. Les écarts observés sont significatifs.

Mère : avec $d=1$ et $\chi^2=2,0$, on a $\beta=1,0$. $\beta<3$, l'hypothèse d'indépendance n'est pas rejetée.

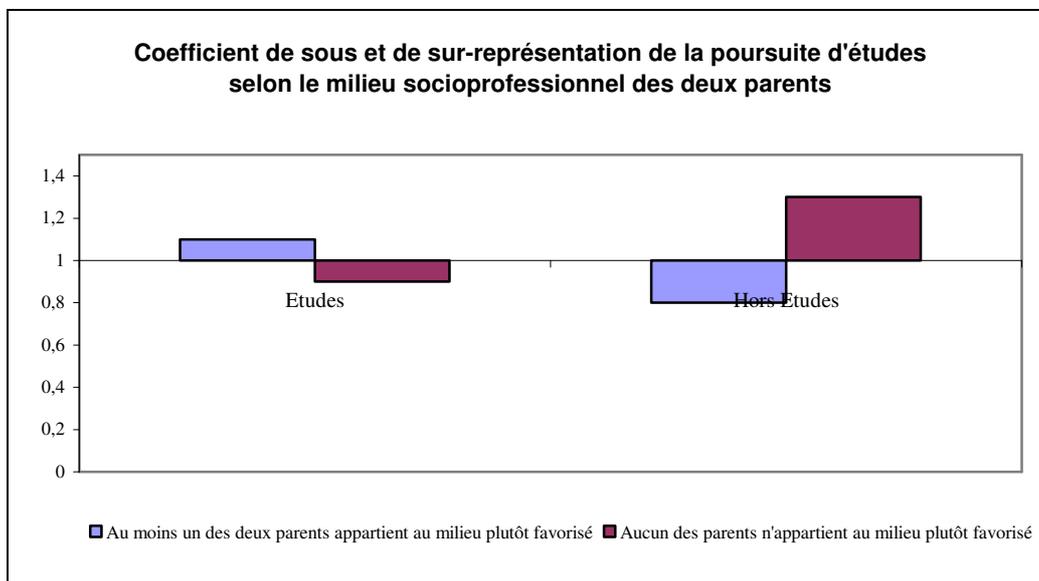
² Avec $d=1$ et $\chi^2=4,31$, on obtient $\beta=3,31$; $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

³ Avec $d=1$, $\chi^2=5,66$, on a $\beta=4,66$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

⁴ Pour les pères, on obtient un coefficient β égale à 4,74 et pour les mères, β égale à 1,19.

Etre d'origine sociale plutôt favorisée par au moins un de ses parents semble ainsi augmenter la probabilité d'une poursuite d'études¹.

Ce sont d'ailleurs aussi les étudiants non boursiers en 2001-2002 qui, plus souvent que la moyenne, poursuivent des études en octobre 2002 : 85,6% des non boursiers contre 74,7% des boursiers².



Les motivations de la non-réinscription à l'Université d'Orléans

D'une manière générale, lorsque les étudiants poursuivent des études à temps plein ou en alternance, les raisons le plus souvent invoquées de la non-réinscription à l'Université sont « un changement d'orientation » (90,4%), le fait que « la formation n'existe pas à l'Université d'Orléans » (66,2%) ou encore « la réussite à un concours d'entrée dans une école » (28,1%), correspondant d'ailleurs parfois au premier vœu de Terminale. A la question portant sur les raisons de leur non-réinscription à l'Université d'Orléans, 89,5% des étudiants qui avaient pour premier vœu d'intégrer une école ont ainsi répondu positivement à « Réussite à un concours d'entrée dans une école ».

Certaines de ces raisons peuvent être liées les unes aux autres ou se cumuler comme « changement d'orientation et réussite à un concours » ou « la formation n'existe pas, changement d'orientation et contraintes financières ». D'autres raisons ne figurant pas dans les propositions ont été précisées par les étudiants.

En dehors de précisions par rapport au cursus ou au type et lieu d'études, d'autres raisons, en lien également avec les études, posent le problème de l'encadrement dans le travail mais aussi de la motivation ou du choix d'orientation comme cette étudiante qui s'explique en écrivant : « Je n'étais pas motivée, et AES n'était pas ma voie. J'ai arrêté au bout d'un semestre puis j'ai travaillé et repris les cours en Octobre 2002, à la Sorbonne (DEUG de géographie) » ou cette autre qui fait référence au passage du lycée à l'université, « en sortant du lycée, nous ne

¹ Le calcul des coefficients de sous et sur-représentation sous hypothèse d'indépendance indique en effet que ce sont les étudiants dont au moins un des parents appartient à ce milieu qui poursuivent plus souvent leurs études. Les différences observées ne sont cependant pas significatives. Avec $d=1$ et $\chi^2=3,96$, $\beta < 3$: l'hypothèse d'indépendance n'est pas rejetée.

² Avec $d=1$ et $\chi^2= 4,49$, on a $\beta= 3,49$. $\beta > 3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

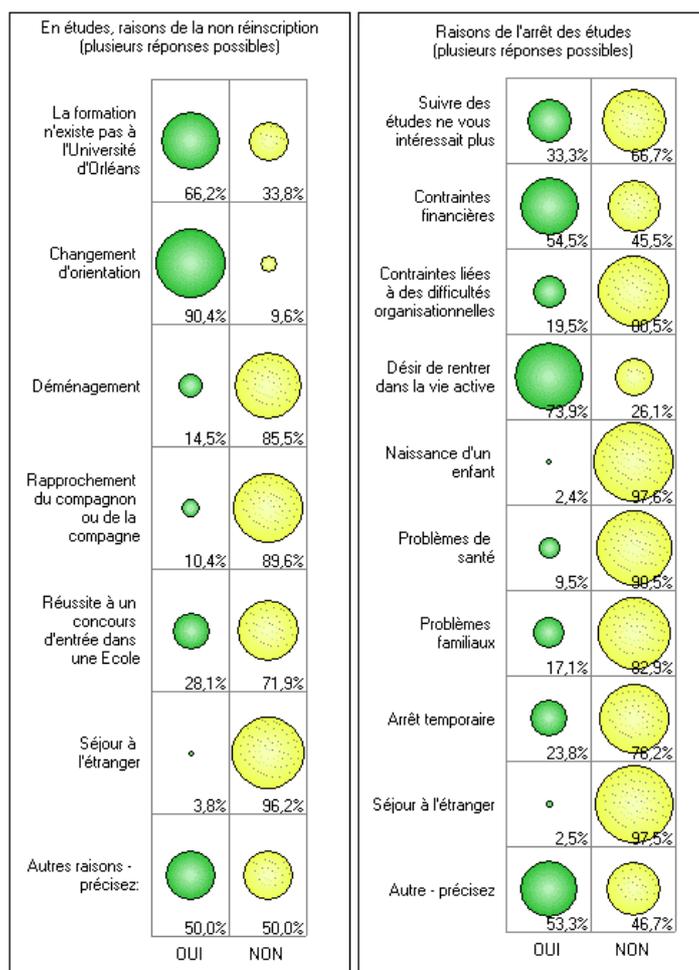
sommes pas forcément conditionnés pour effectuer ce parcours universitaire qui demande beaucoup d'autonomie, discipline et rigueur ». Une autre étudiante préparant un BTS précise d'ailleurs que « les études universitaires ne me conviennent pas, besoin de plus d'encadrement pour travailler ».

D'autres étudiants évoquent des « contraintes financières », l' « envie d'étudier dans une autre ville » mais aussi un « rapprochement de la famille et des amis » ou même d'un « lieu de soin ».

La situation des études en alternance apparaît comme un palier vers la vie active alliant ainsi études et autonomie financière : « ce système de l'alternance me permet d'être plus autonome financièrement, tout en continuant mes études, il casse également la monotonie et l'ennui que j'ai pu rencontrer à la fac ».

Le désir de « rentrer dans la vie active » est d'ailleurs une des principales raisons énoncées dans le fait de ne plus être en études (73,9%), viennent ensuite les « contraintes financières » (54,5%) ou encore le fait que « suivre des études n'intéressait plus » (33,3%).

Comme précédemment, ces raisons peuvent se cumuler entre elles. Remarquons que près d'un étudiant sur quatre (23,8%)¹ a donné comme raison un « arrêt temporaire», parmi ces étudiants, sept sur dix sont, en Janvier 2004, effectivement en études dont 6 à plein temps.



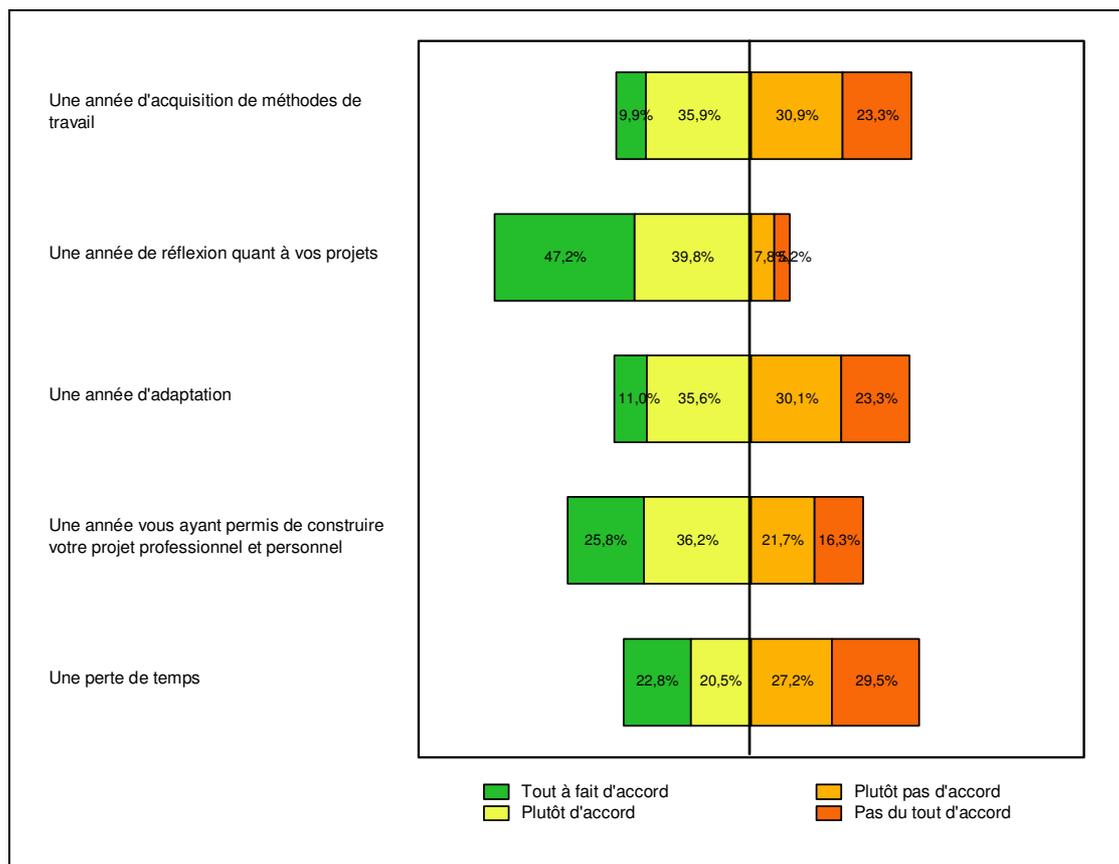
¹ 42 étudiants ont répondu à l'item « arrêt temporaire » dont 10 positivement.

Bilan de la première année

Globalement, pour les étudiants, cette première année à l'Université est une « année de réflexion quant à leurs projets » (87,0%), une « année leur ayant permis de construire leur projet professionnel et personnel » (62,0%) comme cet étudiant en BTS de Chimie en Octobre 2002 qui déclare que cette année lui a permis de « travailler et de faire des économies ». Elle peut d'ailleurs apparaître comme un enrichissement personnel permettant par exemple une réaffirmation ou une meilleure connaissance de soi. Ainsi un étudiant précise que c'est « l'acceptation des échecs et des bénéfices à en tirer » ou un autre que cela a été « un moyen de mieux se connaître ».

Par contre, dans l'ensemble, les étudiants ne considèrent pas que cette année a été pour eux une « année d'adaptation » (53,4%) ni une « année d'acquisition de méthodes de travail » (54,2%) même si, comme le souligne une étudiante qui n'est pas du tout d'accord avec l'affirmation « une année d'acquisition de méthodes de travail », cette année a été une « année d'acquisition de connaissances et une année d'attente » ; elle est d'ailleurs en études à plein temps en octobre 2002 et suit une formation de technicien spécialisé en aquaculture¹.

Quels que soient les divers accords ou désaccords, cette première année n'apparaît en fait pas comme une « perte de temps » : 56,7% des étudiants sont en désaccord avec l'item « une perte de temps ». Ces étudiants ont d'ailleurs répondu à 92,1% qu'ils étaient d'accord avec l'item « une année de réflexion quant à vos projets », à 73,6% pour « une année vous ayant permis de construire votre projet professionnel et personnel », à 60,5% pour « une année d'acquisition de méthode de travail et à 56,9% pour « une année d'adaptation.



¹ En Janvier 2004, elle est d'ailleurs en stage de fin d'études

Remarquons d'ailleurs que ce sont les étudiants ayant déclaré n'avoir assisté à aucune session d'examen qui, plus souvent que la moyenne, considèrent que leur année universitaire a été une perte de temps. En effet, cela concerne plus de la moitié (53,6%) des étudiants n'ayant assisté à aucune session contre moins d'un tiers (32,3%) ayant assisté à un minimum de deux sessions d'examens. Le sentiment de « perte de temps » diminue avec le taux de présence aux examens¹

	Cette année a été pour vous une « perte de temps »		Total
	D'accord	Pas d'accord	
Aucune session	53,6%	46,4%	100%
Une session	47,5%	52,5%	100%
Deux ou trois sessions	32,3%	67,7%	100%
Ensemble	42,1%	57,9%	100%

Enfin, même si seulement un étudiant non réinscrit à l'université d'Orléans sur dix avait été admis en seconde année, une minorité considèrent que cette année a été une perte de temps alors que l'opinion majoritaire est que cette année a été une année de réflexion quant à ses projets ou une année ayant permis de construire un projet professionnel et personnel. En cas d'arrêt des études, la principale motivation avancée est d'ailleurs le désir de rentrer dans la vie active, plus de la moitié indiquant toutefois aussi des contraintes financières. En cas de poursuite d'études (qui est la situation de quatre étudiants sur cinq), les principales motivations évoquées sont alors un changement d'orientation, le fait que la formation n'existe pas à l'Université d'Orléans ou la réussite à un concours d'entrée dans une école, quatre étudiants sur cinq ayant effectivement formulé en terminale un premier vœu ne correspondant pas à un suivi d'études universitaires. Bien qu'ayant quitté l'Université d'Orléans, ces étudiants apparaissent globalement satisfaits tant du campus que de la formation suivie, une majorité considérant cependant que cette année n'a pas été une année d'adaptation ou une année d'acquisition de méthodes de travail.

¹ Avec $d=2$ et $\chi^2= 7,64$, on a $\beta= 3,99$. $\beta>3$, l'hypothèse d'indépendance est rejetée.

Résultats de l'enquête par voie postale des bacheliers 2001	1
inscrits à l'Université d'Orléans en 2001-2002	1
non-réinscrits en 2002-2003	1
Les conditions de l'inscription à l'Université d'Orléans	2
❖ Les premiers vœux émis en Terminale	2
❖ Les inscriptions parallèles	4
L'opinion sur l'Université d'Orléans	6
❖ La formation suivie à l'Université	6
❖ Le campus	9
Les examens	10
❖ la préparation des examens	10
❖ la présence aux examens	11
❖ la réussite aux examens	12
Les situations en Octobre 2002	13
❖ la présence aux examens	15
❖ Le sexe et la scolarité antérieure	16
❖ L'origine sociale	17
Les motivations de la non-réinscription à l'Université d'Orléans	19
Bilan de la première année	21